

Questions au Feuilleton

En conformité de l'article 60 du Règlement, j'aimerais vous demander d'inscrire à l'ordre du jour l'étude des deux avis que je dépose aujourd'hui et des avis n^{os} 13 et 14 qui ont été déposés le 28 octobre 1980.

* * *

LA LOI CORRECTIVE DE 1981

MESURE VISANT À CORRIGER DES ANOMALIES DE CERTAINES LOIS

L'hon. Yvon Pinard (au nom du ministre de la Justice) demande à présenter le bill C-56, visant à corriger certaines anomalies et incompatibilités, certains archaïsmes et certaines erreurs mineures et évidentes des Statuts révisés du Canada de 1970 et de certaines lois postérieures.

—Madame le Président, on me dit que les leaders parlementaires se sont consultés et que tout le monde consent à faire franchir les trois étapes, immédiatement et sans débat, à ce bill qui ne soulève pas de controverse.

M. Baker (Nepean-Carleton): Oui, madame le Président, le Parlement vit aujourd'hui le jour où un bill sur les anomalies franchira les trois étapes.

M. Knowles: Nous sommes d'accord, mais ce moment sera terriblement court.

(La moitié est adoptée, le bill est lu pour la 1^{re} et la 2^e fois, et étudié en comité; rapport est fait du bill qui est lu pour la 3^e fois et adopté.)

* * *

● (1540)

QUESTIONS AU FEUILLETON

(Les questions auxquelles une réponse verbale est donnée sont marquées d'un astérisque.)

M. D. M. Collette (secrétaire parlementaire du président du Conseil privé): Madame le Président, nous répondrons aujourd'hui aux questions n^{os} 1692, 1699, 1801, 1897 et 1969.

[Texte]

LA COLLISION DE TRAINS ET DE VÉHICULES À PEMBROKE (ONT.)

Question n^o 1692—**M. Patterson:**

1. Pendant la période pour laquelle les données sont disponibles, combien d'accidents mortels ont été causés par la collision de trains et de véhicules au croisement dit des Five Mile, à l'est de Pembroke (Ont.), là où la voie ferrée du CP coupe la route 17?

2. Depuis 1950, quand ces collisions sont-elles survenues et combien y a-t-il eu de victimes dans chaque cas?

3. A-t-on déjà envisagé la possibilité d'installer des feux de signallement avant ce croisement?

M. Robert Bockstael (secrétaire parlementaire du ministre des Transports): La Commission canadienne des transports vous informe de ce qui suit: 1. Six (depuis 1931).

2. Le 11 décembre 1977, 1 mort et 1 blessé; le 11 février 1979, 1 blessé; le 24 octobre 1980, 2 morts.

3. Ce croisement est actuellement pourvu de feux clignotants, d'une cloche ainsi que de signaux avertisseurs et de panneaux de présignalisation qui répondent à la norme. Les feux avertisseurs ne sont pas des dispositifs normalisés. Ce sont les services de voirie qui s'occupent des panneaux avertisseurs et des panneaux de présignalisation.

LE QUESTIONNAIRE ENVOYÉ À DES GROUPES DES SERVICES TECHNIQUES ET SCIENTIFIQUES

Question n^o 1699—**M. Herbert:**

En 1979, Statistique Canada a-t-il envoyé un questionnaire à des groupes des services techniques et scientifiques et, le cas échéant, a) à quels groupes, b) combien de personnes (i) en ont reçu un exemplaire (ii) y ont répondu?

L'hon. J.-J. Blais (ministre des Approvisionnements et Services): Statistique Canada déclare: En 1979, Statistique Canada a effectivement envoyé un questionnaire à des entreprises fournissant des services scientifiques et d'ingénierie.

a) Des questionnaires ont été envoyés à des entreprises d'experts-conseils en ingénierie et à des entreprises fournissant d'autres services scientifiques et d'ingénierie.

b) (i) Dans le groupe des entreprises d'experts-conseils en ingénierie, 3,778 entreprises ont reçu un questionnaire, et dans le groupe des autres services scientifiques et d'ingénierie, 3,025 en ont reçu un.

(ii) Dans le premier cas, nous avons reçu 2,834 réponses, et dans le second, 2,559.

LA RESTAURATION DE LA RÉSIDENCE SWEENEY À JONES FALLS

Question n^o 1801—**M. Cossitt:**

Parcs Canada est-il en train de remettre à neuf une ancienne résidence située à Jones Falls dans la circonscription de Leeds-Grenville et, dans l'affirmative, a) pour quelles raisons, b) à quoi servira-t-elle, c) combien en coûtera-t-il?

M. Roger Simmons (secrétaire parlementaire du ministre d'État chargé des Sciences et de la Technologie et ministre de l'Environnement): Oui.

a) La résidence Sweeney a été proclamée bâtiment d'intérêt historique national au même titre que dix autres maisons défendables de maîtres-éclusiers, situées le long du canal Rideau. Seulement deux de ces maisons, dont la résidence Sweeney, ont gardé leur aspect initial, c'est-à-dire un étage sans travaux majeurs de réflexion. Leur caractère défensif et leur construction en font des attraits exceptionnels en Amérique du Nord et peut-être même dans le monde entier. De plus, la maison familiale «ordinaire» du Haut-Canada de la pré-Confédération a donné lieu à peu de travaux d'interprétation. Ces facteurs sont d'une nature telle que la Commission des lieux et monuments historiques du Canada a recommandé que Parcs Canada procède à la restauration de cette propriété. La recommandation, qui figure dans le plan des unités de Jones Falls, a été acceptée et approuvée dans le cadre du plan d'aménagement de Jones Falls.